

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## cique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

com

70033

Déclaration de Maladie : N° P19-0019235

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2279 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : \_\_\_\_\_ Date de naissance : 29/03/54

Nom & Prénom : BENNAKHIL FAYEZ

Adresse : 294 AMQKIS II N° 11 SUD RAK

Tél. : 066 7316 29 Total des frais engagés : 222.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 16/09/2011

Nom et prénom du malade : BENNAKHIL FAYEZ Age : 67

Lien de parenté :

Lui-même  Conjoint  Enfant

BCI

Nature de la maladie : \_\_\_\_\_

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : \_\_\_\_\_

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RAM Le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19-0019235

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 2279

Nom de l'adhérent(e) : BENNAKHIL FAYEZ

Total des frais engagés : 222.00 Dhs

Date de dépôt : \_\_\_\_\_



Dr. Charaf Lalla Kelouma  
Spécialiste En hépato-gastro-entérologie  
et proctologie  
Vidéo - Endoscopie Digestive  
Echographie Abdominale



الدكتورة شرف للاكلثومه  
أخصائية في أمراض الجهاز الهضمي  
الكبد والبواصير  
الفحص بالمنظار الداخلي  
الفحص بالصدى الصوتي

Mme/Mr... Ben makhLaf Rachid Le:...

LOT: 793-18  
EXP: 06/2021  
PPC: 53.00 DH

14,50 x 2 + 53,00 x 1  
جهاز إنفاست سوپ + HCP كريم  
(SV)

1 - 0 - 1

(x 2)

140,00 x 1  
جهاز كاباكينتو  
(SV)

1 - 0 - 1

(x 15)

= 222,00

Charaf Lalla Kelouma  
Hépato-gastro-entérologue  
Disponible sur [www.cebadoc.com](http://www.cebadoc.com)

شقة 88، الطابق الأول، بلوك L، إقامة البنفسان، شارع كمامسة، المحاميد - مراكش.  
Appartement 88, 1er étage, Bloc L, Résidence AL Bassatine, Avenue Guemassa, Mhamid - Marrakech.

05 24 37 15 58 06 61 23 74 32 dr.charaf.kelouma@gmail.com

[www.marrakech-gastro-charaf.com](http://www.marrakech-gastro-charaf.com) – ICE: 001799753000080

# Hemofast®

14,50 ~~14,50~~

6 Suppositoires  
Voie rectale



14,50

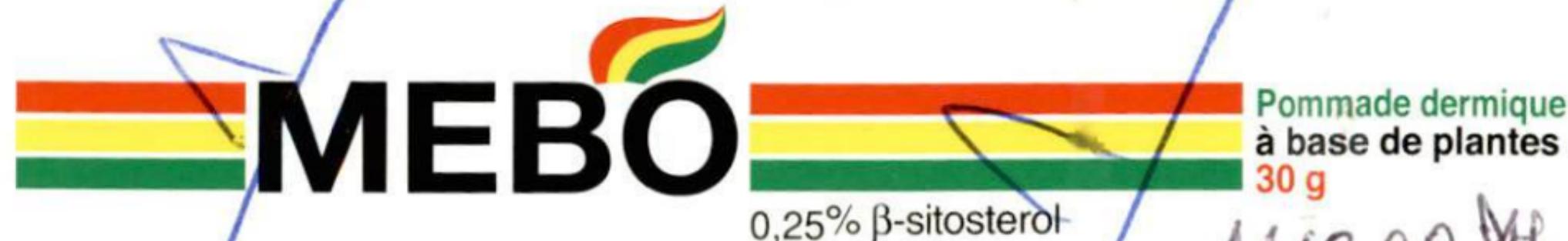
# Hemofast®

14,50 ~~14,50~~

6 Suppositoires  
Voie rectale



14,50



Pommade dermatique  
à base de plantes  
30 g

0,25%  $\beta$ -sitostérol

140,00 DH

Ce médicament contient de l'huile de sésame comme excipient à effet notoire

Industries Pharmaceutiques du Golfe, Ras Al Khaimah, E.A.U.

**julphar**

Avec l'autorisation de Beijing Guangming Chinese Medicine Institute for Burns, Wounds & Ulcers, China et de l'inventeur de MEBO, le Professeur Xu Rongxiang.

**Indications:** MEBO est utilisé pour le traitement de tous les types de brûlures, de lésions traumatiques ou infectées, d'ulcères des jambes et de la peau. MEBO rend à la peau son état naturel. **Comment l'utiliser?** Etendre une couche d'un mm d'épaisseur sur la plaie et répéter cette application toutes les 4 heures après avoir essuyé soigneusement la pommade et de liquide avec un mouchoir en papier doux ou un morceau de gaze; lire la notice intérieure pour les instructions détaillées. **Tenir hors de la portée des enfants.**

**Conserver à des températures inférieures à 25°C.**

AMM: 1584DMP/21/NNP

**Distribué par les:** Laboratoires Novopharma,  
Z.I.I2, Tit Mellil, Casablanca. A. Faidi, Pharmacien Resp

NOVOPHARMA	LOT
UT.AV	P.P.V
140,00	